

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0738 du 21/09/2017

Arrêté du 28 août 2017

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES
DE CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale.

Date d'application : 01/01/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES
PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 28 juin 2017 portant sanction disciplinaire ;

ARRÊTE :



Article premier : l'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale dont le nom suit est affecté dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

NOM	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
NEBBIA	ANGE	807071	DDFIP DE LA HAUTE-CORSE TS L'ILE-ROUSSE	DRFIP D'AUVERGNE - RHÔNE-ALPES ET DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE LYON EMPLOI ADMINISTRATIF	01/01/2018

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 28/08/2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFIP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	